



ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande de la

PROVINCE DE LIEGE
place Saint-Lambert, 18 A
4000 LIEGE

en vue d'obtenir le permis d'environnement pour 12 forages pour sondes géothermiques (avec test de réponse thermique préalable) en vue d'alimenter quatre pompes à chaleur pour le chauffage de la Maison Provinciale de la Formation à Seraing, rue Cockerill 101 à 4100 SERAING.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
12/12/2016	19/12/2016	Service des autorisations Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING Le 12/01/2017 à 9 h 00.	Collège communal Hôtel de ville place Communale 4100 SERAING

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au service des autorisations, Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING (Tel. : 04/330.87.66), aux jours et heures suivants :

- le mardi de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30 ;
- le jeudi de 12 h 45 à 16 h 30 et de 17 h 00 à 20 h (après 17 h uniquement sur rendez-vous) ;
- le vendredi de 7 h 45 à 11 h 45.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies durant les heures d'ouverture précitées, par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du conseiller en environnement (service des autorisations, Cité administrative, place Kuborn 5, 4100 SERAING ; Tel. : 04/330.87.66) ou, à défaut, du collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, du Fonctionnaire technique (Service public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIEGE; Tel. : 04/224.54.11.).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est conjointement le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Service public de Wallonie.

A Seraing, le 12/12/2016

Le Bourgmestre.